



Compte rendu du CTL du jeudi 27 mai 2021

Représentants institutionnels :

M. CUIEC , MME GUYOT MME PUGEAULT, MME DELAUNAY, MME MURCOTT

Représentants du personnel (RP) : MME BUFFET (FO), MME PIRON (FO) , M TOURTELIER (S.F.), MME BOTTIER (SF), MME BLAISE (SF) , MME LOUVARD (CFDT) , MME MASSOLO (CGT),

NOUVEAU PROTOCOLE DE TELETRAVAIL :

A partir du 15 juin 2021, nouveau protocole de télétravail :

- entretien informel entre l'agent et le chef de service (ponctuel, quotité, calendrier, activités, horaires, lieu d'exercice,,)
- saisie de la demande sur SIRHIUS
- validation ou rejet motivé par le chef de service (activités non éligibles, matériels indisponibles, manque d'autonomie, incompatibilité avec le fonctionnement du service...

La demande pourra être réalisée à tout moment de l'année, sans durée (pas de renouvellement), en précisant des jours fixes et des jours « flottants ».

Le télétravail pourra s'effectuer à domicile ou dans tout lieu privé (dans la limite d'un retour en poste dans la journée).

En cas de refus, l'agent pourra déposer un recours devant la CAP locale.

FO à voter contre : protocole vague, sans indemnisation des frais engagés, discussions en cours au niveau des 3 versants de la Fonction Publique donc des évolutions sont possibles.

Preuve d'évolution : la circulaire du 26 mai 2021, relative au télétravail de la fonction publique d'Etat, présentant le retour progressif des télétravailleurs, sur le lieu de travail, sans en faire la demande expresse, si la situation sanitaire le permet :

- dès à présent, possibilité de revenir 1 jour sur le site
- à compter du 9 juin : passage de 5 jours à 3 jours de télétravail par semaine
- à compter du 1er juillet : 2 jours de télétravail
- à compter du 1er septembre : retour au régime de droit commun

Pour les personnes fragiles, l'autorisation de reprise totale ou partielle en présentiel est toujours donnée par le médecin du travail : il s'agit d'un dispositif exceptionnel qui ne rentre pas dans le régime de droit commun.

Bilan télétravail:

Dans notre département, faible taux de télétravailleurs : en mars 2021 : 39% dont 17% (1 jour), 4% (4 jours), 2,98% (5 jours).

En sachant que 4,6% sont des agents nomades et 6% sont des télétravailleurs pour raison médicale.

153 PC déployés depuis début 2020, dont tous les chefs de services et leurs adjoints.

Bilan formation professionnelle 2020:

Très forte baisse de bénéficiaire de formations : -54%, en raison de la crise sanitaire : suppression des formations en présentiel de mars à août 2020.

Peu de formation en présentiel, limité à 6 personnes (1 animateur et 5 stagiaires)

FO alerte la direction sur l'intégration des stagiaires, quel que soit le grade, suite à un enseignement en distanciel et des difficultés possible à appréhender leurs fonctions.

Nouveau Réseau de Proximité :

Quelques évolutions :

–Transfert de la **Paierie Départementale**, prévue initialement au 01/09/2022 anticipée suite au départ en retraite avancé du chef de poste au **01/01/2022**, sans déménagement physique à cette date (travaux à définir).

–La trésorerie d'**Evron** : pas de date précise pour la fermeture, mais au plus tard le 01/09/2023. Suite à la demande de la communauté de communes : **étude de faisabilité de la création d'un SFACT au 01/09/2022.**

Mutations :

Mouvements en ligne le **11 juin 2021** pour les cadres C et B, et le **18 juin 2021** pour les cadres A.

Situation du département après mouvements : - 7 C, -13 B, A à l'équilibre

La direction précise qu'une répartition des vacances de postes sera effectuée entre le SRE et les autres services.

La direction réfléchit sur l'affectation provisoire des agents C qui arriveront à l'été et qui seront affectés au SRE (création au 01/09/2021).

Divers:

SIP Laval : gestion du vigile à revoir (absence du vigile, quotta des usagers dans l'espace accueil non respecté...)

COVID : ASA possible pour la durée de la vaccination et en cas de symptômes post vaccination.

Vos représentants du personnel FO FINANCES au CTL de la Mayenne: **Patricia Piron et Valérie Buffet**
Pour nous joindre : BALF FO DGFIP 53 : fo.ddfip53@gmail.com

